

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 26 janvier 2018	N° 2018-22

Convocation du 19 janvier 2018

Aujourd'hui vendredi 26 janvier 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, M. Jacques COLOMBIER, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Jacques BOUTEYRE à Mme Cécile BARRIERE
Mme Anne BREZILLON à Mme Maribel BERNARD
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Max COLES
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Brigitte COLLET à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Nicolas FLORIAN à M. Didier CAZABONNE
M. Philippe FRAILE MARTIN à M. Daniel HICKEL
Mme Magali FRONZES à M. Alain CAZABONNE
Mme Martine JARDINE à M. Thierry TRIJOULET
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Lise JACQUET

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à Mme Dominique IRIART à partir de 10h50
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h30
M. Guillaume GARRIGUES à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 11h05
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h30
Mme Karine ROUX-LABAT à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 10h50

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 janvier 2018	Délibération
	Direction générale Haute qualité de vie Direction des espaces verts	N° 2018-22

Le Bouscat - Jardins partagés et animations nature en ville - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a souligné depuis 2010 l'enjeu des lois Grenelle afin de préserver et valoriser les espaces naturels et la biodiversité, notamment dans le tissu urbain. Bordeaux Métropole accompagne techniquement et financièrement les projets de nature en ville tels que les jardins collectifs ou les actions de sensibilisation à destination du grand public.

La ville du Bouscat a développé des projets de « Nature en ville » en 2017 en adéquation avec les projets portés par la Métropole.

1– La vie du jardin partagé Godard

La ville a créé son second jardin partagé dans le quartier Godard en 2015. Il offre 8 parcelles partagées entre plus de 10 familles.

La réussite du projet tient pour beaucoup à l'accompagnement fait par l'association « Place aux jardins ». Des ateliers de jardinage, des chantiers de structuration du jardin et des concertations pour définir les pratiques à suivre pour la vie du jardin ont ainsi été mis en place en 2017.

2 – La diffusion des bonnes pratiques du jardinage

L'association « Place aux jardins » est également intervenue pour sensibiliser les habitants et des jardiniers engagés à la pratique du jardinage. Des ateliers ont eu lieu lors de la « Fête des jardins », événement phare de la politique de développement durable de la ville qui a bénéficié à environ 8 000 visiteurs sur le week-end.

3 – La création d'une mission « Nature en ville »

La ville a créé la mission de coordination Nature en ville. Cette mission a pour objet de piloter les projets de nature partagée, de proposer un programme d'animation au bois du Bouscat et autres espaces de la ville, d'accompagner les services et les Bouscatais dans leurs projets, de travailler à la valorisation patrimoniale paysagère et d'assurer le suivi du service mutualisé « Espaces verts » avec la Métropole.

4 – Budget prévisionnel

La ville sollicite Bordeaux Métropole dans le cadre des contrats de co-développement 2015-2017 respectivement à hauteur de 1 090 € (fiche action n°C030690005) et à hauteur de 7 489 € (fiche action n°C030690032).

4.1 - Le budget prévisionnel pour les jardins partagés de Godard (fiche action n°C030690005) est le suivant :

BUDGET PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX (€)			
DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Animation jardin partagé sur Godard	1 280 €	Bordeaux Métropole (50 %)	1 090 €
Animation jardin partagé sur le Fête des jardins	900 €	ville du Bouscat (50%)	1 090 €
Total dépenses	2 180 €	Total recettes	2 180 €

Cette demande de fonds de concours est conforme aux principes du dispositif d'aide financière des projets nature adopté en Conseil par la délibération n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 :

Cette opération est inscrite au contrat de co-développement 2015-2017 et répond aux critères d'éligibilité, à savoir :

- Intérêt métropolitain : projet nature (valorisation de la nature en ville);
- Ouverture ou service rendu au public : habitants, associations, lien social et générationnel, dimension pédagogique du projet ;
- Protection, valorisation et promotion des sites naturels, agricoles et des paysages : végétalisation, expérimentation de cultures citadines ;
- Innovation et expérimentation : co-construction des projets avec les habitants, jardinage éco-responsable, traitements biologiques, 0 pesticide.

4.2 - Le budget prévisionnel pour la mission Nature en ville (fiche action n°C030690032) est le suivant :

BUDGET PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX (€)			
DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Poste coordination Nature en ville	14 979 €	Bordeaux Métropole (50 %)	7 489 €
		ville du Bouscat (50%)	7 490 €
Total dépenses	14 979 €	Total recettes	14 979 €

Cette demande de fonds de concours est conforme aux principes du dispositif d'aide financière des projets nature adopté en Conseil par la délibération n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 :

Cette opération est inscrite au contrat de co-développement 2015-2017 et répond aux critères d'éligibilité, à savoir :

- Intérêt métropolitain : projet nature (valorisation de la nature en ville) ;
- Ouverture ou service rendu au public : habitants, associations, lien social et générationnel, dimension pédagogique du projet ;
- Protection, valorisation et promotion des sites naturels, agricoles et des paysages : végétalisation, expérimentation de cultures citadines ;
- Innovation et expérimentation : co-construction des projets avec les habitants, jardinage éco-responsable, traitements biologiques, zéro pesticide.

Ainsi, la participation de Bordeaux Métropole s'effectuera sous la forme d'un fonds de concours d'un montant total de 8 579 € et aux conditions fixées par la convention ci-annexée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29, et l'article L5215-26 applicable aux Métropoles en vertu de l'article L5217-7 du Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

VU la délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets nature.

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT QUE La politique nature est pour Bordeaux Métropole une politique stratégique lui permettant de préserver et de valoriser la nature et la biodiversité, ainsi que de reconquérir la nature en ville.

DÉCIDE

Article 1 : un fonds de concours d'un montant total de 8 579 € est attribué à la ville du Bouscat pour l'année 2017 dans le cadre des jardins partagés de Godard (fiche action n°C030690005) et de la mission Nature en ville (fiche action n°C030690032).

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours en section de fonctionnement : Chapitre : 20414 - Article : 2041412 - fonction 511

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 janvier 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 28 FÉVRIER 2018	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH
--	---